

Prologomènes à « Spiennes Néolithique »

(Troisième étude)

Découverte de deux lampes néolithiques au « Camp à Cayaux » à Spiennes

(Province du Hainaut - Belgique)

par Jean VERHEYLEWEGHEN

Jusqu'à ce jour le problème de l'éclairage à la période néolithique est resté entier en ce qui concerne notre pays.

L'abondante littérature traitant de l'archéologie préhistorique en Belgique et principalement des périodes post-paléolithiques, n'effleure que très rarement cette question de l'éclairage et, encore, n'en est-il fait état que pour nos stations néolithiques d'extraction et d'exploitation du silex par puits et galeries.

Déjà, à l'occasion d'une excursion de notre Société à Spiennes, en 1885, E. Delvaux [5] remarquait l'absence de traces de fumée ou de l'action du feu sur les parois de craie des galeries néolithiques d'exploitation souterraine du silex, et inclinait à penser que le mineur y travaillait, dans une demi-obscurité, guidé seulement par la lumière tombant des puits étroits, qui, seule l'éclairait. Nous verrons, plus loin, que Delvaux ne se trompait pas et qu'il avait déjà résolu, en partie tout au moins, ce délicat problème de la source de lumière nécessaire aux hommes préhistoriques qui extrayaient, parfois à grande profondeur, la matière indispensable à la confection de leurs outils et armes en silex.

En 1889, lors du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique, A. de Loë et E. de Munck [8] écrivaient à ce sujet : « Il convient de se demander d'abord si l'antique mineur a pu réellement se passer de lumière et effectuer son travail, comme on l'a dit [5], dans une demi-obscurité, guidé seulement par la lumière tombant des puits.

Bien que les parois des galeries que nous avons pu examiner à diverses occasions ne nous aient jamais présenté la moindre trace de fumée ou de l'action du feu, nous ne pouvons partager cette opinion, car les

puits sont profonds et étroits, les galeries sont basses et se prolongent parfois très loin ; à peine y a-t-on fait quelques pas, qu'on se trouve plongé dans l'obscurité la plus complète. Il est donc permis de supposer que ces mineurs possédaient un moyen quelconque d'éclairage, soit une torche faite de fibres végétales, imprégnées de graisse d'animaux, soit même de simples copeaux d'un bois résineux, semblables aux lumignons dont on fait usage encore aujourd'hui dans les chaumières des Voges. »

Le Révérend Père Pierre Charles, S.J. s'est, lui aussi, posé la question et, lors d'une conférence faite à la Société Scientifique de Bruxelles, le mercredi 11 avril 1923, il déclarait [1] : « Des puits de 16 mètres se continuant par des galeries horizontales de 10 à 12 mètres ne sont pas très lumineux. Pour nos yeux de civilisés déshabitués de travailler dans les ténèbres, la nuit dans ces galeries est complète dès qu'on s'avance un peu. La galerie est d'ailleurs si étroite que le corps du mineur devait presque l'obstruer. Comment pouvait-il dans cette obscurité, continuer utilement son travail ?

» On a beaucoup parlé des lampes néolithiques, et même des lampes paléolithiques, depuis que Lane Fox annonça qu'il en avait trouvé une à Cissubry Camp et que le D^r Emile Rivière présenta son galet à cupule de la Mouthé. »

Le Père Charles nous dit encore : « La lampe de Cissbury n'est peut-être pas incontestable. Les autres — nous laissons de côté les paléolithiques — ne sont guère plus rassurantes. Des lampes de craie, dans lesquelles on ne découvre aucune trace de combustion ni aucun vestige de matières grasses quelconques, ces lampes sont au moins suspectes.

» La craie d'ailleurs se prête facilement aux formes un peu bizarres et il n'est pas rare d'y rencontrer des vacuoles donnant l'illusion d'un travail artificiel.

» Dans les mines de Hallstatt, qui sont de l'âge du fer et qui ont continué à être exploitées, on s'éclairait avec des copeaux de bois, brûlés un à un, en longueur.

» Il se fait précisément qu'à Mur-de-Barrez on a découvert, sur le sol des galeries, une mince couche de charbons de bois. Nous ne voulons pas conclure avec certitude, mais la coïncidence mérite peut-être qu'on la signale.

» On ne peut pas d'ailleurs songer à un éclairage par des torches proprement dites, puisque, ni à Mur-de-Barrez, ni ailleurs, les « parois » ne portent la moindre trace de fumée ou de flamme. Et on sait que des traces de fumée sur les parois d'une grotte sont étonnamment persistantes. Cette question de l'éclairage ne doit pas trop nous inquiéter ; des exemples abondent qui nous montrent combien les primitifs, et même les civilisés qui travaillent habituellement dans l'obscurité, s'accoutument à y voir clair. Si l'on devait jouer aujourd'hui un pièce de théâtre avec

l'éclairage du XVII^e siècle, nous dirions tous, de la meilleure foi du monde, que nous n'avons pas vu les jeux de physionomie d'un seul des des acteurs et qu'il n'y avait pas moyen de les voir. Il est sûr pourtant qu'au XVII^e siècle cet éclairage semblait éblouissant.

» A une époque, continue le Père Charles, où l'homme, dans nos régions, passait près de la moitié de sa vie dans l'obscurité, sans s'arrêter de chasser ou de travailler sous prétexte que le soleil ne luisait plus, les ténèbres d'une galerie de mine ne devaient pas lui paraître fort anormales et il avait, sans doute incomparablement, plus de facilité que nous pour s'y guider. »

En 1928, E. Rahir [12] écrivait en parlant des galeries néolithiques d'extraction du silex de Spiennes : « Dans ces longues et si curieuses galeries, nous n'avons découvert des fragments de poteries qu'en un seul point et, fait curieux, aucune des lampes primitives dont ces mineurs devaient, très vraisemblablement se servir pour s'éclairer dans ces sombres galeries. »

Monsieur M.E. Mariën, en 1952, dans son ouvrage « Oud België, van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar » [10] réserve également quelques lignes au problème de l'éclairage des galeries d'exploitation du silex par les néolithiques de Spiennes et pose l'interrogation suivante : « Les mineurs ont-ils exécuté leur travail souterrain en connaissant la lumière artificielle, en s'aidant de petites lampes, petits pots fabriqués dans des blocs de craie, comme en ont employé les mineurs du Sussex Downs, dans le sud de l'Angleterre, ainsi que ceux de la région de Beauvais ? On n'y remarque pas de traces de suie. »

Tout récemment encore, M. Pierre Colman, dans son travail sur le néolithique et ses prolongements à Spiennes [4], a repris la question dans un chapitre intitulé « Éclairage » et écrit : « Nous sommes réduits aux hypothèses quant à la façon dont les mineurs s'éclairaient pendant leur travail : on ne relève, sur les parois des galeries, aucune trace de fumée ou de l'action du feu ; on ne retrouve dans les mines rien qui ressemble à une lampe primitive. On n'a retrouvé que dans les fonds, et tout à fait exceptionnellement, des blocs de craie creusée en coupelle pareils à ceux de la civilisation de Windmill Hill, et qu'on n'appelle « lampes » que par convention, car il ne montrent jamais la moindre trace de combustion ni le moindre vestige de matière combustible. L'idée que les mineurs se contentaient de la lumière qui tombait des puits a rencontré beaucoup d'incrédules ; pourtant l'expérience montre que l'œil s'habitue rapidement à la demi-obscurité des galeries voisines d'une bure ; plusieurs puits ouverts simultanément devaient donner une clarté suffisante. Nous nous étonnons de voir les puits si rapprochés ; faut-il en chercher ailleurs l'explication ? »

Voici, en bref, tout ce qui a été dit concernant le problème de l'éclairage en Belgique à la période néolithique. Nous pouvons y remarquer que les divers auteurs cités sont unanimes à reconnaître qu'il n'a jamais été retrouvé, dans nos mines, rien qui ressemble à une lampe primitive. Seul M. P. Colman attire l'attention sur quelques blocs de craie creusée en coupelle et retrouvés, tout à fait exceptionnellement, dans les « fonds » de Spiennes et les compare à ceux de la civilisation de Windmill Hill que l'on appelle « lampes » que par convention, car ils ne montrent jamais la moindre trace de combustion, ni le moindre vestige de matière combustible, comme l'écrit l'auteur.

Concernant les coupes en craie, MM. Grahame Clark et Stuart Pigott écrivent, en 1933, dans leur travail sur l'âge des mines de silex en Grande-Bretagne [3], les lignes suivantes : « De curieux objets d'un type distinctif de la culture de Windmill Hill sont communs dans les camps et les mines. Ils se rencontrent principalement à Windmill Hill, Whitehawk et The Trundle, et on les a trouvés en surface à Knap Hill et New Barn Down et dans les fonds de mines à Cissbury, Lavant et Grimes Graves. Leur utilisation est douteuse, mais la suggestion qu'elles ont été utilisées comme lampe à graisse, du moins dans les mines, peut se soutenir, du fait que l'exemplaire de Cissbury montre des marques de suie sur les bords. »

Ce texte est important, car il nous apprend qu'il existe, à notre connaissance, au moins une « lampe » présentant des traces de combustion, contrairement à ce qui a été dit par MM. M.E. Mariën et P. Colman.

Cette coupe en craie fut trouvée en fouille, en 1868, dans le fond de la mine néolithique de Cissbury, près de Worthing (Sussex) par le Lt.-Col. Lane Fox. Elle est reprise sous la dénomination de lampe dans le Guide des Antiquités de l'Âge de la Pierre du British Museum [7].

J.G.D. Clark, lui-même, parle de lampes en craie et écrit : « Les mines et galeries exigeaient tout au moins une forme de lumière artificielle ; dans certaines mines anglaises, y compris Cissbury et Grimes Graves, elle était fournie par des lampes creusées dans des blocs de craie d'un type attesté aussi dans les « camps » néolithiques du Sussex et du Wessex [2]. »

Citons encore un dernier témoignage qui ne manque certes pas d'intérêt, comme nous allons le constater : c'est la relation, que fit M.W. Greenwell, de l'importante découverte de plusieurs lampes en craie dans les puits et galeries des mines de silex de Grimes Graves (Paroisse de Weeting-Norfolk [6]. Les galeries, nous dit W. Greenwell, devaient être obscures et nécessiter l'emploi de lampes. Il est probable que quelques grossières pièces en craie, en forme de godets, ont servi à cet usage. Il en a été trouvé quatre. Une dans un puits, les autres dans les galeries. L'une d'elles était placée sur une console de craie faisant saillie sur la

paroi de la galerie et parfaitement située pour éclairer la partie exploitée de la couche de silex. La seule objection qu'on puisse faire est l'absence de toute trace de fumée ou de l'action du feu. Elles peuvent difficilement avoir rempli un autre emploi, et depuis le temps fort long qui s'est écoulé de l'époque de leur enfouissement à nos jours, tout indice de coloration provenant de matière grasse a pu disparaître ; et, si la mèche flottait sur l'huile, elle a pu ne pas laisser de trace de fumée sur le bord du récipient. Trois de ces lampes presque complètes et un fragment d'une quatrième ont été recueillis. L'une d'elles et le fragment gisaient dans un puits, à une profondeur de 7,80 mètres; une autre était, comme nous l'avons dit, sur une console de craie au bout de la seconde galerie, la troisième dans une autre galerie. Elles ont été toutes façonnées et creusées avec des lames de silex, et les traces de coupures sont aussi distinctes que si elles venaient d'être faites. Elles sont grossièrement formées, circulaires avec un fond plat. Une a environ 5,6 cm de diamètre, une autre environ 6,2 cm. La première ayant 3,7 cm de hauteur et la seconde 5 cm. Dans chacune d'elles la partie excavée n'a pas tout à fait 2,5 cm de profondeur, la troisième est un peu plus grande et beaucoup plus régulièrement faite. »

Etablissons, à présent, un premier bilan de ce que nous apporte la littérature qui s'est attachée au problème de l'éclairage à la période néolithique et plus spécialement aux stations d'extraction et d'exploitation du silex par puits et galeries.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, tous les auteurs sont unanimes à reconnaître l'absence totale de traces de fumée ou de l'action du feu sur les parois de craie des galeries d'exploitations souterraines du silex.

MM. M.E. Delvaux et P. Colman sont seuls à admettre que l'expérience montre que l'œil s'habitue assez rapidement à la demi-obscurité des galeries voisines d'une bure, et que plusieurs puits ouverts simultanément devraient donner une clarté suffisante. M. P. Colman écrit également : « Nous nous étonnons de voir les puits si rapprochés ; faut-il en chercher ailleurs l'explication ? ».

Voici donc le premier problème posé : y a-t-il possibilité de travailler dans les galeries d'exploitation souterraines sans l'appoint d'éclairage quelconque ?

Nous avons à ce sujet interrogé M. Charles Stevens de Spiennes qui a fouillé notamment pendant des années pour les Musées royaux du Cinquantenaire et pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et qui a participé aux travaux organisés en 1912, sur le site néolithique du « Camp à Cayaux » de Spiennes, par le service des fouilles des Musées royaux du Cinquantenaire, grâce aux généreux concours financier de M. le comte Louis Cavens [9].

Ces travaux ont, entre autres, permis de déblayer deux puits de mines néolithiques, de 14 à 16 mètres de profondeur et également, d'explorer de nombreuses galeries souterraines d'exploitations du silex.

M. Charles Stevens nous a certifié qu'en participant au déblayement des galeries, il lui avait été possible de travailler, dans un rayon de 2,50 m à 3 m autour d'un puits ouvert, sans aucun éclairage d'appoint, et cela uniquement grâce à la lumière du jour qui tombait verticalement au fond de la bure et qui se réverbérait sur la craie blanche de ses parois et sur le sol de la galerie située sous elle.

Voici un témoignage de première importance, car il vient confirmer les hypothèses de MM. E. Delvaux et P. Colman et apporter en partie une réponse à l'interrogation que posait ce dernier quand il écrivait : « Nous nous étonnons de voir les puits si rapprochés ; faut-il en chercher ailleurs l'explication ». Effectivement, sur les parcelles du « Camp à Cayaux » de Spiennes où les puits sont distants les uns des autres d'environ 5 m et parfois moins encore, il était donc possible, avec 2 ou 3 puits ouverts, d'exploiter le banc de silex sans aucun éclairage d'appoint. Il est donc normal, que sous ces emplacements, on ne trouve pas de traces de fumée ou de l'action du feu sur les parois de craie des galeries d'exploitation du silex, et pas de lampes.

Et, cependant, comme nous avons pu le constater, il existe des lampes creusées dans des blocs de craie.

Les seules découvertes de la lampe de Cissbury, qui porte des traces de suie et de celle de Grimes Graves, qui était placée sur une console de craie faisant saillie sur la paroi d'une galerie et parfaitement située pour éclairer la partie exploitée de la couche de silex, suffisent pour prouver leur existence.

Or, comme le dit très judicieusement W. Greenwell, les autres coupes de craie trouvées dans les puits et galeries néolithiques peuvent difficilement avoir rempli un autre emploi, et depuis le temps fort long qui s'est écoulé de l'époque de leurs enfouissement à nos jours, tout indice de coloration provenant de matière grasse a pu disparaître; et si la mèche flottait sur l'huile, elle a pu ne pas laisser de trace de fumée sur le bord du récipient.

Une fois admis, premièrement, qu'il est possible d'exploiter une galerie souterraine d'extraction du silex sans aucun éclairage d'appoint et donc uniquement à l'aide de la lumière du jour, et secondement, que des lampes à graisse ont été utilisées dans certains de ces travaux d'extraction, nous pourrions nous poser la question suivante : dans quelles conditions ces lampes ont-elles été particulièrement employées ?

C'est à cette question que nous allons essayer de répondre et, à ce propos, un élément nouveau nous est apporté par les conditions de dé-



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

couverte de deux lampes néolithiques exhumées lors de nos fouilles du « Camp à Cayaux » de Spiennes. L'une a été fabriquée aux dépens d'un rognon de silex, l'autre à partir d'un bloc de craie.

L'exemplaire en silex a été découvert, au cours de nos fouilles entreprises en 1953, sur le versant est de la rivière « La Trouille », versant qui borde à l'ouest le plateau du « Camp à Cayaux » [13].

Pour être plus précis, c'est en avril 1953, dans la parcelle 6^A, section A de l'extrait cadastral de la commune de Spiennes, que nous avons fouillé l'emplacement non remanié qui nous a procuré cette première lampe. Elle fut découverte à l'entrée d'une exploitation du silex par cavage [13], dans un amoncellement de déchets de taille du silex, qui constituait un atelier ayant livré le matériel suivant : 3 tranchets unifaces, 2 tranchets bifaces, 1 fragment de hachereau [14], 1 grattoir sur éclat, 9 racloirs de types divers, 2 fragments de racloirs, 2 percuteurs en grès, 3 percuteurs en silex, 2 fragments de polissoirs en grès, 1 fragment d'instrument cylindrique en grès, 11 pierres de jet, 10 instruments à usage énigmatique dont 1 fortement utilisé à la base, ceux-ci ne sont certainement pas des nuclei [11], 16 nuclei dont 10 à éclats, 5 à éclats lamellaires dont 1 avec un éclat s'y rapportant, et 1 à éclats lamellaires de type instrument à usage énigmatique, 1 éclat lamellaire retouché, 10 tablettes de nuclei, une seule grossière ébauche de hache, 1 fragment de ciseau, 2 couteaux de type crénelé, 1 pic en silex, 1 gros instrument à une face plate de type « fer à repasser » Campignien, 3 gros blocs taillés de forme sphérique qui ne sont pas des nuclei, 1 instrument uniface atypique, 1 autre instrument atypique, 2 ébauches indéterminables, 3 fragments de pièces indéterminables, une lampe en silex et une masse considérable de déchets de taille du silex et 1 fragment de grès.

Le matériel rencontré dans cet atelier est morphologiquement bien le même que celui découvert dans les quinze autres emplacements fouillés sur la même parcelle.

Comme nous l'avons démontré, dans une communication précédente [13], l'étude de ce matériel lithique prouve que l'on se trouve, sur cet emplacement, en présence de la phase d'occupation la plus ancienne de ce site par les néolithiques qui ont constitué cette culture, qui a toujours été attribuée à la civilisation de Michelsberg et, que nous souhaiterions voir appelée « Spiennienne » de par ses caractères originaux et très particuliers.

La lampe en silex est approximativement de forme sphérique, son diamètre maximum est de 12 cm et sa hauteur atteint 8,2 cm (fig. 1).

Elle a été façonnée aux dépens d'un rognon de silex présentant une dépression naturelle en forme de cupule. C'est à partir de cette dernière que la lampe a été taillée. On aperçoit, au départ du bord de la dépres-

sion, toutes les traces en creux laissées par les conchoïdes de percussion des éclats enlevés pour régulariser la forme de l'objet autour de la cupule.

La cavité est de forme ovoïde, et présente les dimensions suivantes : longueur 8 cm, largeur 5 cm et plus grande profondeur 2,5 cm. La base de l'objet a également été taillée afin d'en obtenir une assise convenable.

Le cortex, tapissant le fond de la cavité, présente une rugosité atténuée, et sa coloration est, à cet endroit, beaucoup plus pâle que le bord supérieur de la cupule. Il est exclu que cette cavité ait servi de mortier à broyer, celle-ci ne portant aucune trace d'un pareil travail, qui en aurait rayé le fond ou l'aurait poli. Il semblerait plutôt que, dans le fond de la cupule, l'on se trouve en présence d'une transformation de la matière qui l'aurait rendue moins rugueuse, et de teinte plus claire, cette transformation ayant pu être provoquée par le dépôt d'un corps étranger.

Nous ne voyons vraiment pas quel autre emploi aurait pu remplir cet objet, et seule, l'utilisation comme lampe nous paraît plausible pour ne pas dire certaine.

Nous avons eu l'occasion de présenter ce document à de nombreux préhistoriens tant belges qu'étrangers, et tous se sont unanimement écriés : « C'est indiscutablement une lampe ».

C'était aussi notre avis, et c'est pourquoi nous vous la présentons comme telle.

La seconde lampe (fig. 2) a été façonnée à partir d'un bloc de craie. Elle fut découverte lors de fouilles que nous avons réalisées en août 1955 sur le « Camp à Cayaux », dans la partie nord-ouest de la parcelle 27, Section A de l'extrait cadastral de la commune de Spiennes.

Cet objet gisait sur le limon en place parmi les vestiges d'un atelier de taille non remanié qui se situait à l'entour d'un puits d'extraction du silex dont l'entonnoir était lui-même partiellement remblayé par les restes de cet atelier.

Ce dernier s'étendait vers l'est à plus de 10,30 m du bord de l'entonnoir, et à environ 3,50 m dans les autres directions.

Cet emplacement de taille nous a livré le matériel suivant : 8 pics en silex, 11 percuteurs en silex, 2 percuteurs en grès, 3 fragments de meules en poudingue et en grès, 3 fragments de polissoirs en grès, 29 ébauches de haches, 1 hache polie, 1 hachereau [14], 7 grossières ébauches bifaces indéterminables, 4 grattoirs sur éclats, 14 raclours sur éclats, 14 couteaux-scies, 1 perçoir, 1 marteau en bois de cerf, 1 fragment de marteau en bois de cerf, 1 fragment de gaine d'outil ainsi que quelques fragments indéterminables de bois de cerf, 1 fragment d'os indéterminable, 2 nuclei à lames, 2 lames retouchées et utilisées, 9 lames utilisées, 3 nuclei à éclats, 1 instrument atypique à double encoche, 8 pierres de jet, 1 disque taillé (?), 1 instrument à usage énigmatique [11] fort utilisé et 1 lampe en craie.

Cet ustensile d'éclairage de forme circulaire se prolonge par un appendice qui était destiné à en permettre une préhension plus aisée (fig. 2).

Ce manche est dégagé du corps de la lampe par une gorge d'environ 1 cm de largeur sur un bon demi-centimètre de profondeur qui permet d'y glisser le pouce en empêchant ainsi la lampe de glisser entre les doigts qui la portent. L'appendice de préhension a une longueur de 3,5 cm jusqu'à la gorge dont nous venons de parler et 6 cm jusqu'à une dépression qui a été aménagée à la partie inférieure de cet objet mobilier permettant également d'y placer les doigts pour leur faciliter une meilleure prise (fig. 2).

La gorge supérieure et la dépression inférieure portent toutes deux des traces de l'outil en silex qui a été utilisé pour les creuser ; cependant les marques de travail de la dépression inférieure sont fort usées par l'utilisation, semble-t-il, à l'opposé des marques de la gorge supérieure qui sont encore très fraîches et très nettes.

Voici les principales dimensions de cet objet :

- plus grand diamètre sans le manche = 13,5 cm ;
- plus grande longueur prise dans l'axe du manche = 15,1 cm ;
- plus grande épaisseur = 4,3 cm ;
- plus grande largeur du manche = 6,4 cm ;
- plus grande épaisseur du manche = 3,7 cm ;
- plus grande longueur du manche = 3,5 cm à la partie supérieure.

La partie principale de cette lampe en craie présente une cavité de forme circulaire dont le diamètre supérieur est de ± 6 cm. Sa profondeur varie sans cependant dépasser 1,1 cm.

Toute la cupule porte des traces très nettes de l'outil en silex qui a servi à la creuser (fig. 3).

Ces traces de creusage, comme d'ailleurs celles remarquées sur la gorge séparant le manche du corps, nous prouvent qu'un premier travail a été exécuté à l'aide d'une pointe en silex assez aiguë dont on retrouve encore les marques, et qu'ensuite, les irrégularités laissées par ce travail de piquetage ont été régularisées par grattage à l'aide d'un instrument, taillé et retouché, en silex dont l'extrémité agissante devait être très étroite.

Notons enfin, que les bords et la partie inférieure de cette lampe présentent une pigmentation noirâtre, inexistante à la partie supérieure, et probablement, comme nous l'a dit notre collègue, le Professeur F. Gullentops, d'origine minérale.

Les possibilités d'analyses diverses (notamment celle des résidus graisseux que l'on pourrait éventuellement découvrir sur cette lampe) ont été envisagées avec les Professeurs Gullentops et Lontie, mais pour les réaliser, il serait nécessaire de faire subir à ce document des traitements susceptibles de l'endommager fortement.

Les critères morphologiques présentés par cet objet mobilier que nous venons d'étudier, suffisent à nous permettre de le classer avec certitude comme lampe. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de soumettre cette dernière à de nombreux préhistoriens, tant étrangers que belges, qui tous ont été unanimes pour la déclarer comme telle, sans hésitations possible. Tout dernièrement encore, M. l'abbé A. Glory, à qui nous avons soumis ce document, était entièrement d'accord avec nous sur son attribution, et à cette occasion, nous annonçait qu'il venait de découvrir dans ses dernières fouilles de la grotte de Lascaux, toute une série de lampes paléolithiques, dont certaines très similaires à la nôtre, et la majorité d'entre elles ne possédant pas de cupule plus profonde.

La parcelle sur laquelle cette lampe a été découverte présente une particularité intéressante, en ce sens que les puits d'extractions sont en général assez distants les uns des autres, et parfois même de plus de 15 mètres.

Ces puits sont beaucoup moins profonds que sur les parcelles situées plus au nord et les galeries qui les relient se situent à environ 4 à 5 mètres de profondeur. Il est connu que les couches de silex du « Camp à Cayaux » de Spiennes s'enfoncent assez rapidement vers le nord et obligeaient alors les mineurs néolithiques à creuser, plus profondément le crétacé, afin d'y trouver un bon banc de silex à exploiter.

Les deux lampes ont donc été découvertes à deux endroits du « Camp à Cayaux », où leur utilisation est nécessaire. La première sur le versant de la rivière « La Trouille », dans une exploitation par cavage, où l'emploi d'un éclairage d'appoint est utile pour pouvoir s'enfoncer à l'horizontale dans le talus. La seconde sur un emplacement où les puits d'extraction sont fort distants les uns des autres, et où il était impossible de travailler dans des galeries de 15 mètres de longueur sans éclairage artificiel.

Nous constatons donc que, sur la station néolithique d'extraction du silex du « Camp à Cayaux » de Spiennes, il existe, au point de vue de l'éclairage, deux possibilités de travailler dans les galeries : la première, à l'aide de la lumière du jour tombant verticalement dans les puits, lorsque ces derniers ne sont distants les uns des autres que de 5 à 6 mètres maximum ; la seconde, avec l'appoint d'un éclairage artificiel et notamment au moyen de lampes, quand les puits sont trop éloignés les uns des autres ou dans les creusements de galeries profondes par cavage.

Si, jusqu'à présent, les lampes sont pratiquement inconnues dans les sites miniers belges de l'époque néolithique, la cause probable en est que les seuls puits ayant été vidés jusqu'à ce jour, sont des puits assez rapprochés les uns des autres, où la nécessité d'un éclairage d'appoint ne se faisait pas sentir, pour le travail d'extraction du silex, dans les galeries qui les reliaient.

A l'exception de deux fragments de « lampes » en craie, telles qu'on les rencontre dans les mines et les camps de Windmill-Hill, signalés par M. P. Colman [4] et déposés dans les collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire à Bruxelles, les deux lampes néolithiques qui font l'objet de cette communication sont les seules intactes à avoir été découvertes en Belgique, dans des ensembles non remaniés.

En conclusion, il est indiscutable que des lampes ont été utilisées dans les travaux miniers néolithiques du « Camp à Cayaux » de Spiennes. Espérons que de nouvelles fouilles nous apporteront d'autres éléments capables de confirmer notre découverte, et de prouver que des lampes ont également été utilisées dans d'autres gisements belges d'extraction et de taille du silex.

Le 22 mars 1958.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CHARLES (P.) — 1923 — Le travail des mines à l'âge de la pierre (Revue des Questions Scientifiques, 4^e série, Tome IV, 20 juillet 1923, 42^e année, pp. 45 et 46).
- [2] CLARK (J.G.D.) — 1955 — L'Europe préhistorique. Le fondement de son économie (Paris, Payot, p. 267).
- [3] CLARK (J.G.D.) et PIGGOTT (S.) — 1933 — The age of British Flint Mines (Antiquity VII, juin, n^o 26).
- [4] COLMAN (P.) — 1957 — Le néolithique et ses prolongements à Spiennes (Bulletin de la Société royale belge d'Etudes géologique et archéologique: les Chercheurs de la Wallonie, Tome XVI).
(Voir analyse critique de ce travail par Jean VERHEYLEWEGHEN dans le Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, tome LXVIII, 1957).
- [5] DELVAUX (E.) — 1885 — Compte rendu de l'excursion de la Société d'Anthropologie de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes (Extrait du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, Tome IV).
- [6] GREENWELL (W.) — J. Ethn. Soc. of London, ser. 2, vol. II, p. 430 and pl. XXX, fig. 2).
- [7] GUIDE — 1902 — to the Antiquities of the Stone Age in the departement of British and Mediaeval Antiquities, p. 81 and 80 (fig. 87).
- [8] LOE (A. de) et MUNCK (E. de) — 1892 — Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique (Notice sur des fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut) — (Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique - Paris, Leroux).

- [9] LOE (A. de) — 1913 — Les Fouilles de M. Louis Cavens à Spiennes en 1912 (Extrait du Bulletin des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles).
- [10] MARIEN (M. E.) — 1952 — Oud België, van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar - Anvers, De Sikkel).
- [11] OPHOVEN (M^{me} Chr) — 1947 — Instruments à usage énigmatique (Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, T. LVIII, pp. 255 à 266).
- [12] RAHIR (E) — 1928 — Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstructions (Musées royaux du Cinquantenaire, Service des Fouilles de l'Etat, Bruxelles).
- [13] VERHEYLEWEGHEN (J.) — 1953 — Découverte sur le territoire de Spiennes d'une phase d'occupation des hommes de Michelsberg antérieure à celle du plateau du « Camp à Cayaux » (Bulletin Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, T. LXIV).
- [14] VERHEYLEWEGHEN (J.) et DE BECKER (H.) — 1957 — Le Hachereau ou de la nécessité de désigner par un terme propre, l'outil de morphologie intermédiaire entre le tranchet et la hache (Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, T. LXVIII).
-